

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU  
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS  
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2017090004	30/04/2018

*Référence de la décision : A/FB/2018-04-114*

**Délivrance d'agrément de sécurité en tant que gestionnaire de l'infrastructure - Section frontière de Modane :**

A été délivré, à la demande de la société RFI, un agrément de sécurité en tant que gestionnaire de l'infrastructure de la section de ligne de la frontière franco-italienne à Modane, la gare de Modane étant exclue, afin d'assurer des missions gestion du trafic et des circulations et de maintenance de l'infrastructure,

Cet agrément de sécurité est valable jusqu'au 30 avril 2023.